

ANNEXE DOSSIER DE CANDIDATURE CERTIFICAT ADMINISTRATEUR D'UNE ENTREPRISE DE TAILLE INTERMEDIAIRE

MODALITÉS D'ADMISSION

Ce dossier de candidature doit être retourné dûment complété et signé au plus tard le 25 mars 2023 accompagné des pièces suivantes :

- d'un Curriculum Vitae
- d'une lettre de motivation
- d'une photo d'identité récente

Les candidatures ne seront prises en compte qu'à réception du dossier complet.

Dossier à retourner à Louis Dominique Dubourdieu par e-mail lddubourdieu@audencia.com

CANDIDAT

NOM :

PRÉNOM :

**Photo
d'identité
Obligatoire**

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES LIÉES AU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Dans le cas où vous exercez ou avez exercé un ou des mandat(s) d'administrateur, merci de cocher la case correspondante, puis de le/les détailler dans le tableau ci-dessous :

Type de mandats	Nom de la société	Rôle au sein du conseil d'administration (mandat simple, présidence de conseil, siège dans un comité...)	Date de début du mandat	Date de fin du mandat
<input type="checkbox"/> Administrateur(trice) d'une ETI cotée				
<input type="checkbox"/> Administrateur(trice) d'une ETI non cotée				
<input type="checkbox"/> Autre (merci de préciser)				

Dans le cas où vous n'avez jamais eu de mandat, quels sont vos projets en ce domaine ? Dans quel type de structure ? Et quelles actions pensez-vous mettre en œuvre pour y parvenir ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PROJET DE FORMATION

Quelles sont vos motivations pour présenter votre candidature au certificat administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Quelles sont vos attentes par rapport au certificat administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire et quels sont vos objectifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vous trouverez ci-dessous une liste des thèmes abordés dans le programme : pourriez-vous sur une échelle de 1 à 4 (1 étant très faible et 4 très bon) entourez le chiffre correspondant à votre degré de connaissance/maîtrise ? Un champ d'expression est ouvert pour vous permettre de caractériser succinctement votre auto-évaluation.

Fonctionnement et finalité d'un conseil, rôle et responsabilité des administrateurs, les différents comités

4 3 2 1

.....

.....

Compréhension de l'environnement financier et des performances économiques

4 3 2 1

.....

.....

Le rôle du conseil dans la définition de la stratégie et de sa mise en œuvre

4 3 2 1

.....

.....

Le rôle du conseil dans la gestion des risques

4 3 2 1

.....

.....



Compréhension des modes de rémunération et d'évaluation des administrateurs

4 3 2 1

.....
.....

Que pensez-vous pouvoir apporter à la gouvernance d'une ETI ?

.....
.....
.....
.....

Veillez indiquer toute autre information qu'il vous semble intéressant de communiquer.

.....
.....
.....
.....



Titre du certificat : Certificat administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire

Prix : 11 500 net* par participant

10 000€ net* par adhérent IFA. Date de l'adhésion :

La date d'adhésion doit être antérieure à celle du dépôt de dossier de candidature.

Dates :

Mon entreprise finance cette formation

Je finance cette formation à titre individuel

Signature du candidat obligatoire

« Je certifie sur l'honneur que les informations fournies dans ce dossier sont exactes et complètes. »

Date :

Signature de l'Entreprise

Nom et fonction du signataire :

.....

Cachet de l'Entreprise

Date :

La signature du présent dossier de candidature vaut acceptation des conditions générales de vente et des modalités pratiques d'inscription.

Suivi :

Louis Dominique DUBOURDIEU

02 40 37 45 51

liddubourdieu@audencia.com

Gérald FREMY

01 80 05 62 31

gerald.fremy@ifa-asso.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<p>Article 1</p>	<p>Clause générale relative à l'application des « conditions générales de vente »</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'application des présentes « conditions générales de vente » est une condition déterminante du consentement d'Audencia Executive Education et de l'IFA (les « Organismes ») • En l'absence d'accord contraire exprès et donné par écrit par les Organismes, toutes les conventions de formation conclues avec les Organismes, entrant dans le cadre du certificat « Administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire » (la « Formation ») sont soumises aux présentes « conditions générales de vente », à l'exclusion de toutes autres conditions générales imprimées sur les documents de la personne physique ou morale qui conclut une convention de formation avec les Organismes (le « Client »).
<p>Article 2</p>	<p>Documents contractuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aréception du dossier de candidature dûment complété et signé, un jury d'admission librement composé par les Organismes examinera les dossiers complets. Le jury d'admission est libre d'accepter ou de refuser toute candidature pour tout motif (hors motif discriminatoire). La décision du jury est souveraine. • En cas d'acceptation de la candidature, une convention de formation professionnelle établie par les Organismes selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail, est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner signé par le Client et revêtu du cachet de l'entreprise. • Une attestation de présence est fournie pour chaque module ou parcours de Formation • En cas d'accord expresse du Client ou de réalisation de la prestation sans signature préalable de la convention de formation professionnelle associée, le devis fait foi et a valeur contractuelle.
<p>Article 3</p>	<p>Prix Global de la Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Prix Global s'entend comme le prix de la Formation auquel s'ajoutent les frais de dossier. • Le prix de la Formation s'élève à 11 500€ net par Participant. Les adhérents de l'IFA bénéficient d'un tarif préférentiel de 10 000 € nets par Participant, étant précisé que la date d'adhésion à l'IFA doit être antérieure à celle du dépôt de dossier de candidature. • Certaines remises tarifaires peuvent avoir été consenties, uniquement au titre du financement individuel. Si la part de financement assurée par la personne physique inscrite à la Formation (le « Participant ») (économies, prêts bancaires) venait à diminuer au cours de la Formation, Audencia Business School se réserve le droit de demander la restitution partielle ou totale de la remise ainsi octroyée. • Concernant la remise dite « Early Bird » qui a pu être octroyée et en cas de financement mixte « Entreprise » / « Participant », elle sera allouée au prorata de la prise en charge des différentes parties. • En cas de non-paiement du Prix Global, les Organismes seront fondés à refuser l'accès aux évaluations de compétence, aux examens finaux et plus largement, à tout examen ou contrôle de connaissance, sans que leur responsabilité puisse être recherchée.
<p>Article 4</p>	<p>Financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas où, en application de l'article L 6353-3 du Code du travail, le salarié finance pour partie la présente action de Formation, la convention de formation, et le cas échéant le présent document, et les engagements qu'ils contiennent seront résolus de plein droit en cas de rétractation par le salarié dans les conditions visées à l'article L6353-5 du Code du travail. Les parties conviennent que les modalités de financement prévues au présent article sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement par avenant. • Les frais de Formation ne sont pas assujettis à la TVA. Les factures établies par Audencia Business School sont payables à 30 jours nets, date de facture. Le règlement s'effectue par virement ou chèque bancaire à l'ordre d'AUDENCIA. En cas de retard de paiement, seront exigibles : une pénalité de retard calculée sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ; ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.
<p>Article 5</p>	<p>Non-réalisation totale ou partielle de la prestation de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En application de l'article L6354-1 du code du travail, Audencia Business School remboursera à l'entreprise bénéficiaire toute somme perçue au titre des prestations de Formation qui n'auraient pas été réalisées en tout ou partie. • Si l'entreprise bénéficiaire annule ou reporte l'exécution des prestations de Formation désignées à l'article 2, par lettre recommandée adressée à Audencia Business School, moins de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de Formation, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement d'une somme équivalente à 30% du Prix Global de l'action de Formation, à titre de dédit. • En cas de non réalisation totale ou partielle de la prestation de Formation imputable à l'entreprise bénéficiaire ou à son salarié (sauf cas de report ou d'annulation dûment notifiée dans le délai visé ci-dessus), l'entreprise bénéficiaire s'engage à verser à Audencia Business School, une indemnité, à titre de dédommagement, égale au Prix Global de l'action de Formation visé à l'article 3 ci-dessus, déduction faite, le cas échéant, du prix facturé et correspondant à la prestation réalisée partiellement. Il est précisé que la démission ou le licenciement du salarié ne constitue pas une cause exonératoire du paiement de l'indemnité. • Les sommes visées ci-dessus versées à titre de dédit ou d'indemnité seront spécifiées distinctement sur la facture : elles ne seront pas imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne



	<p><i>pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un organisme de financement de la formation professionnelle.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>L'inscription à la Formation est intuitu personae. En cas d'empêchement pour un Participant d'assister à un ou plusieurs modules de la Formation, le Client ne peut lui substituer un autre collaborateur.</i>
Article 6	<p><i>Propriété intellectuelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Le Client ainsi que le Participant s'interdisent de reproduire, résumer, traduire, modifier, rediffuser et plus généralement, s'interdisent toute exploitation ou diffusion à des membres de leur personnel non participant à la Formation ou à des tiers, le contenu des documents et supports pédagogiques distribués lors de la Formation, qu'elle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...) sans autorisation expresse préalable des Organismes. Toute violation de cette interdiction pourra donner lieu à des poursuites civiles ou pénales. Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute présentation, formation, plaquette, information objet de droits de propriété intellectuelle sont et demeurent la propriété exclusive des Organismes. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes conditions générales de vente. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou reproduction de ces biens pour quelques motifs que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable et écrit des Organismes.</i>
Article 7	<p><i>Données personnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Les Organismes recueillent les données personnelles des Clients personnes physiques, des Participants et des candidats à la Formation afin de satisfaire aux exigences prévues par les lois ou les règlements en vigueur, afin de traiter les candidatures, afin de leur permettre d'accéder aux services et fonctionnalités afférentes à la Formation, afin de réaliser la Formation, afin de réaliser des statistiques et des enquêtes de satisfaction, afin d'améliorer leurs services et l'offre de Formation et, afin de créer une communauté d' alumni.</i> <i>Afin d'accomplir ces finalités, les Organismes peuvent transmettre les données recueillies à tout jury de sélection ou de validation, tout enseignant et tout conseil de professeurs, à l'effet notamment de la validation de la Formation.</i> <i>Le Client et le Candidat acceptent que leurs données personnelles soient traitées pour les finalités exposées ci-dessus.</i> <i>Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, le Client et le Candidat disposent d'un droit d'accès et de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition, de portabilité des données, de retirer son consentement et de définir les directives relatives à la conservation, l'effacement ou la communication de ses données personnelles après son décès.</i> <i>Le Client et le Candidat exercent leurs droits par courrier à l'adresse suivante : [Audencia, 1, rue Pierre Adolphe Bobierre – 44300 Nantes, à l'attention de Laetitia FARDEAU. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).</i> <i>Les données à caractère personnel recueillies ne peuvent faire l'objet d'aucune cession ou encore d'une utilisation à d'autres fins. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, les responsables du traitement, à savoir les Organismes, procèdent à la conservation de ces données.</i>
Article 8	<p><i>Responsabilité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Les Organismes ne sauraient être tenus responsables des dommages ou pertes d'objets et d'effets personnels apportés par les Participants.</i> <i>Le Client et les Participants veillent à disposer d'une assurance personnelle et/ou professionnelle qui les couvre lors de la Formation.</i>
Article 9	<p><i>Loi applicable et attribution de compétences</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Les présentes conditions générales sont régies par la Loi française.</i> <p><i>Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nantes, quel que soit le siège ou la résidence du client.</i></p>

